NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/6056
22 novembre 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE, EN DATE DU 21 NOVEMBRE 1964, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Depuis de nombreuses semaines, une situation extrêmement dangereuse pour la vie de civils innocents règne à Stanleyville et dans les régions avoisinantes du Congo. Un grand nombre de Congolais ou d'étrangers innocents ont été maltraités et tués. D'autres ont été et continuent d'être menacés de mort.

Des appels ont été adressés par le Gouvernement congolais, la Commission ad hoc de l'Organisation de l'unité africaine, par divers gouvernements et aujourd'hui par treize gouvernements agissant de concert, pour que l'on épargne la vie de ces otages. De son côté, le Comité international de la Croix-Rouge s'efforce en vain, depuis de nombreuses semaines, d'obtenir l'autorisation de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent. La vie de ressortissants d'au moins 18 pays Membres de l'Organisation des Nations Unies est en danger.

Le 20 novembre, le Gouvernement des Etats-Unis a reçu de M. Christophe Gbenye un message suggérant que des discussions préliminaires aient lieu à Nairobi et demandant que les Etats-Unis fixent la date de leur ouverture. Les Etats-Unis ont immédiatement accepté cette suggestion et leur ambassadeur à Nairobi, M. Attwood, a proposé qu'une réunion à laquelle participeraient le premier ministre Kenyatta, président de la Commission de conciliation de l'Organisation de l'unité africaine, M. Thomas Kanza représentant de M. Gbenye, et les autres personnes qu'ils souhaiteraient voir assister à la reunion, se tienne à Nairobi, le 21 novembre à midi. L'ambassadeur Attwood a bien rencontré M. Kenyatta et M. Diallo Telli, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine. Toutefois on ignore où se trouve M. Kanza, et aucune rencontre avec lui n'a pu avoir lieu jusqu'à présent.

Etant donné que la menace d'exécution d'une personne au moins n'a été différée que jusqu'à lundi, nous estimons que le Conseil de sécurité doit être mis au courant de la situation pour le cas où le Conseil se verrait obligé de prendre des mesures

pour aider à protéger la vie des personnes innocentes menacées. Le Gouvernement des Etats-Unis s'associe donc sans réserve à la lettre que le Gouvernement belge a adressée aujourd'hui au Président du Conseil de sécurité.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre en tant que document du Conseil de sécurité.

(Signé) Adlai E. STEVENSON